



À voir

1 Le cadran solaire de l'église Saint-Pierre

L'invention du cadran solaire est attribué à Anaximandre, au VI^e siècle avant JC. Ce dispositif se compose d'une tige dirigée suivant l'axe du monde, et dont l'ombre portée sur le plan donne l'heure solaire indiquée, pour les nombres entiers d'heures, par la trace des faces d'une série de dièdres de 15° formés autour de la tige. L'inscription « ainsi l'ombre passe et repasse mais sans repasser l'homme passe » est placée en commentaire sous le cadran.

2 La maison d'enfants Pierre Rayer

Construit en schiste à partir de 1881 pour y accueillir un orphelinat de jeunes filles, cet établissement est à l'origine un héritage de Mme d'Escayrac de Lauture, fille du Docteur Rayer, chercheur et médecin de Napoléon III. Successivement, cette bâtisse a servi d'école ménagère agricole, puis d'école de perfectionnement pour jeunes enfants, et en 1944, il est transformé en hôpital. Restauré après la guerre, les bâtiments retrouvent leur vocation d'orphelinat et de meurent aujourd'hui une maison d'enfants à caractère social.



3 La Ferme de d'Jo

Sur un parc de 3 ha, partez à la rencontre d'animaux rigolos et chaleureux (poule Houdan, chèvres des Fossés, ânesses du Cotentin...). Laissez-vous guider dans le jardin à travers ses petites parcelles et son sentier aromatique. Un dépaysement au cœur du Bocage Normand dans un lieu de découverte et d'échange.



Balisage

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction



Météo : 3250

En cas d'urgence : 112



Plus d'infos



Office de Tourisme du Pays de Vire

Place Charles de Gaulle

14310 VILLERS-BOCAGE

+33 (0)2 31 77 16 14

contact@paysdevire-tourisme.fr

www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



Le Pays de Vire
Collines de Normandie

La vallée de la Seulles

Pratiques autorisées :



Crédits photo : Office de Tourisme du Pays de Vire.

© Arnaud Guérin - Lithosphère.

Départ de Anctoville

Parcours facile - 7,4 km - 1h45 à pied

Dénivelé : 132 m - route : 44 %



Le parcours

D De l'aire de pique-nique à la sortie de la *route d'Anctoville*, passer sur le pont de *la Seulles* et laisser une petite route à droite. Au calvaire, ignorer la route à gauche et continuer la D67.

1 Dans la ligne droite, prendre la route à gauche vers *le Mesnil*. Bifurquer à gauche dans un chemin en herbe menant au lieu-dit *la Cour aux Planches*. Retrouver la route et l'emprunter à droite en longeant *la Seulles* jusqu'au lieu-dit *les Buis*.

2 S'engager sur un chemin à gauche, franchir *la Seulles* en empruntant le petit pont et continuer sur ce sentier jusqu'au cédez-le-passage. Emprunter la route à gauche sur environ 300m.

3 Tourner à droite sur un chemin entre deux parcelles vers un pylône électrique. En haut de ce chemin, poursuivre par la gauche sur environ 1 km. Traverser une route et continuer le chemin en face.

4 À l'intersection des chemins, tourner à gauche et descendre jusqu'à une route. L'emprunter sur votre droite jusqu'au lieu-dit *la Rue du Moutier*. Avant la sortie d'agglomération, s'engager dans le chemin à gauche. Franchir de nouveau *la Seulles* et se rendre jusqu'au lieu-dit *Fossard*. Au carrefour, emprunter la route à gauche et revenir vers le point de départ.

